

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32166**

Intitulé

MASTER : MASTER STAPS : Activité physique adaptée et santé (APA-S)(fiche nationale)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Avignon université, Le Mans université, Université Claude Bernard - Lyon 1, Université d'Artois, Université de Bordeaux, Université de Bourgogne - Dijon, Université de Bretagne Occidentale - Brest, Université de Caen Normandie, Université Clermont Auvergne, Université de Franche-Comté - Besançon, Université de la Réunion, Université de Lille, Université de Lorraine, Université de Picardie Jules Verne - Amiens, Université de Poitiers, Université de Rouen, Université de Toulon, Université d'Orléans, Université du Littoral Côte d'Opale, université de Nice, Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, Université Paris-Saclay, Université Paul Sabatier - Toulouse 3, Université de Rennes 2	Recteur de l'académie, Chancelier des universités ; Président de l'Université accréditée pour délivrer le diplôme.

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

331 Santé, 333 Enseignement, formation, 335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Usages avancés et spécialisés des outils numériques
- Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés
- Communication spécialisée pour le transfert de connaissances
- Appui à la transformation en contexte professionnel
- Conception et amélioration des évaluations des ressources et compétences des publics en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques
- Évaluation et analyse à moyen terme de programmes et de dispositifs mobilisés au regard des bénéficiaires pour les publics concernés.
- Conception, planification et coordination des projets d'intervention en APA-S
- Encadrement et formation au service du projet d'APA
- Adaptation et intégration de son action d'enseignant en APA-S et de ses projets au cadre professionnel d'exercice et au contexte sociétal et institutionnel
- Construire et/ou optimiser un protocole d'évaluation.
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Interpréter les capacités et potentialités des publics en situation de handicap et à besoins particuliers pour prévoir et programmer des interventions
- Situer et problématiser les enjeux du programme et des dispositifs.
- Modéliser les réseaux et interactions entre dispositifs.
- Construire et mettre en œuvre le protocole d'évaluation et en assurer le suivi notamment grâce à la détermination et au choix d'indicateurs pertinents
- Construire un process et faire des préconisations pour le suivi coordonné des personnes et l'accompagnement dans les parcours de soin et/ou de santé et/ou de vie
- Construire un programme en APA de prise en charge et d'accompagnement des pratiquants sur la durée
- Planifier l'activité physique pour retrouver ou préserver un état de santé optimal
- Concevoir la structuration d'un réseau autour de la personne pour optimiser les interventions
- Concevoir, mettre en œuvre et adapter le programme d'APA et les séances correspondantes en anticipant les conditions favorables à l'autonomie en situation, à la sécurité et à la santé
- Développer les compétences individuelles et collectives au sein d'une équipe
- Coordonner une petite équipe d'intervenants en APA-S dans le cadre d'une organisation ou d'une institution.
- Encadrer et former des acteurs de l'APA-S dans une logique de montée en compétence et de formation tout au long de la vie.
- Intégrer un projet d'APA-S dans une politique locale et/ou nationale
- Adapter les projets d'APA à la dynamique du contexte professionnel
- Piloter un programme en APA au sein d'une équipe pluri professionnelle
- Développer une démarche de prévention et de promotion de la santé
- Gérer le budget d'une petite structure et/ou d'un service proposant des projets d'APA.

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- N : Activités de services administratifs et de soutien
- O : Administration publique
- Q : Santé humaine et action sociale
- Cadre responsable de formations et d'organisations éducatives et sociales pour des publics à besoin spécifique
- Cadre en activités physiques et santé la fonction publique territoriale.
- Coach personnel (réadaptation, reconditionnement, réentraînement)
- Coordonnateur de programmes d'APA en milieux spécialisés
- Directeur et cadre de structure privée à objectif de réadaptation, de reconditionnement et d'intégration par l'APA
- Directeur de pôle sport-santé
- Manageur dans les ARS
- Consultant auprès de centres de réadaptation et de reconditionnement
- Ingénieur en APA
- Cadre dans un service Recherche et Développement (R&D)

Codes des fiches ROME les plus proches :

- G1204 : Éducation en activités sportives
- K1103 : Développement personnel et bien-être de la personne
- K1207 : Intervention socioéducative
- K2101 : Conseil en formation
- K2102 : Coordination pédagogique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 32166 - Usages avancés et spécialisés des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 32166 - Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 32166 - Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 32166 - Appui à la transformation en contexte professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 32166 - Conception et amélioration des évaluations des ressources et compétences des publics en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Construire et/ou optimiser un protocole d'évaluation. - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Interpréter les capacités et potentialités des publics en situation de handicap et à besoins particuliers pour prévoir et programmer des interventions
<p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 32166 - Evaluation et analyse à moyen terme de programmes et de dispositifs mobilisés pour les publics spécifiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Situer et problématiser les enjeux du programme et des dispositifs. - Modéliser les réseaux et interactions entre dispositifs. - Construire et mettre en œuvre le protocole d'évaluation et en assurer le suivi notamment grâce à la détermination et au choix d'indicateurs pertinents - Construire un process et faire des préconisations pour le suivi coordonné des personnes et l'accompagnement dans les parcours de soin et/ou de santé et/ou de vie
<p>Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 32166 - Conception, planification et coordination des projets d'intervention en APA-S.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Construire un programme en APA de prise en charge et d'accompagnement des pratiquants sur la durée - Planifier l'activité physique pour retrouver ou préserver un état de santé optimal - Concevoir la structuration d'un réseau autour de la personne pour optimiser les interventions
<p>Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 32166 - Encadrement et formation au service du projet d'APA-S</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir, mettre en œuvre et adapter le programme d'APA et les séances correspondantes en anticipant les conditions favorables à l'autonomie en situation, à la sécurité et à la santé - Développer les compétences individuelles et collectives au sein d'une équipe - Coordonner une petite équipe d'intervenants en APA-S dans le cadre d'une organisation ou d'une institution. - Encadrer et former des acteurs de l'APA-S dans une logique de montée en compétence et de formation tout au long de la vie.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
<p>Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant</p>	<p>X</p>	<p>Leur composition comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Avignon Université, arrêté du : 22/05/2018
- Le Mans Université, arrêté du : 03/07/2017
- Université Claude Bernard - Lyon 1, arrêté du : 28/06/2016
- Université d'Artois, arrêté du : 25/06/2015
- Université de Bordeaux, arrêté du : 26/05/2016
- Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 18/04/2017
- Université de Bretagne Occidentale - Brest, arrêté du : 25/07/2017
- Université de Caen Normandie, arrêté du : 28/09/2017
- Université de Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017
- Université de Franche-Comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017
- Université de la Réunion, arrêté du : 24/07/2015
- Université de Lille, arrêté du : 13/07/2015
- Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018
- Université de Picardie Jules Verne - Amiens, arrêté du : 22/03/2018
- Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018
- Université de Rouen, arrêté du : 28/09/2017
- Université de Toulon, arrêté du : 06/06/2018

Université d'Orléans, arrêté du : 22/05/2018
Université du Littoral Côte d'Opale, arrêté du : 19/06/2015
Université Nice , arrêté du : 29/05/2018
Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, arrêté du : 30/06/2017
Université Paris-Saclay, arrêté du : 10/07/2015
Université Paul Sabatier - Toulouse 3, arrêté du : 01/06/2016
Université Rennes 2, arrêté du : 29/06/2017

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- **Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015**
- **Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience**

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'information :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

[Avignon Université](#)

[Le Mans Université](#)

[Université Claude Bernard - Lyon 1](#)

[Université d'Artois](#)

[Université de Bordeaux](#)

[Université de Bourgogne - Dijon](#)

[Université de Bretagne Occidentale - Brest](#)

[Université de Caen Normandie](#)

[Université de Clermont Auvergne](#)

[Université de Franche-Comté - Besançon](#)

[Université de la Réunion](#)

[Université de Lille](#)

[Université de Lorraine](#)

[Université de Picardie Jules Verne - Amiens](#)

[Université de Poitiers](#)

[Université de Rouen](#)

[Université de Toulon](#)

[Université d'Orléans](#)

[Université du Littoral Côte d'Opale](#)

[Université Nice](#)

[Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10](#)

[Université Paris-Saclay](#)

[Université Paul Sabatier - Toulouse 3](#)

[Université Rennes 2](#)

Lieu(x) de certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Historique de la certification :